

Le concours général des métiers au lycée Charles Tellier à Condé sur Noireau

Le lycée a accueilli durant une semaine les 12 finalistes nationaux du Concours général des Métiers « Électrotechniques, Énergie, Équipements, Communicants (ELEEC) ». Christophe Prochasson, Recteur de l'académie de Caen s'est rendu en fin de semaine auprès de ces élèves pour une cérémonie de clôture et apprécier le travail réalisé.

Le concours général des métiers a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves et apprentis et de valoriser leurs travaux avec l'objectif que leur prestation puisse servir de référence à l'ensemble des classes.

Il évalue les candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que l'examen du baccalauréat.

Il y a deux épreuves disjointes dans le temps :

- 1^{ère} partie dans chaque académie : épreuve écrite qui conduit à la recherche de solutions compatibles avec une réalisation imposée et aboutit à l'élaboration de documents techniques ;
- 2^{ème} partie : épreuve pratique dite « finale », mise en œuvre par l'académie désignée organisatrice. Cette épreuve s'appuie sur une réalisation qui vise les compétences des candidats pour :
 - Le décodage et l'analyse des données opératoires ;
 - La préparation des éléments nécessaires à la mise en œuvre d'une réalisation ;
 - La mise en œuvre des moyens permettant la réalisation attendue ;
 - Le contrôle de conformité de la réalisation.

Le concours s'adresse aux élèves ou apprentis de terminale professionnelle âgés de 25 ans au plus. Le jury est composé à parité d'enseignants ainsi que d'IEN et de professionnels qualifiés, employeurs et salariés. Les lauréats des premier, deuxième et troisième prix sont invités à une cérémonie en présence du ministre au cours de laquelle leurs récompenses leur sont décernées. Date de la cérémonie : 11 juillet 2014.

Le concours général des métiers, pour le Baccalauréat Professionnel Électrotechnique Énergie Équipements Communicants, se tient pour la première fois en Basse Normandie. L'académie de Caen accueille le concours pour deux sessions : 2014 et 2015. Le lycée Charles TELLIER, lycée des métiers du génie électrique, est support du concours.

Pour organiser et piloter le concours, Un comité pédagogique s'est constitué pour la réalisation des sujets (écrit et



pratique), la mise en œuvre des partenariats professionnels, la conception d'un support technique... Ce comité est composé d'enseignants, de chefs de travaux des établissements Tellier de Condé, La Morandière à Granville, Doucet à Equeurdreville et Curie à St Lô et de l'EN de filière.

Le support technique des épreuves pratiques de la session 2014 est issu du champ industriel de la filière du génie électrique. Celui des épreuves pratiques de la session 2015 sera issu du champ habitat de la filière du génie électrique.

Pour la session 2014, le support technique est un four de traitement thermique. Les candidats doivent réaliser le câblage électrique de l'armoire de commande du four (épreuve de 8H), mettre un service le système sur un ouvrage (épreuve de 2H30) et enfin effectuer une modification de la réalisation permettant une amélioration technique de la commande du système (épreuve de 2H).

Les 12 finalistes provenaient des académies de Bordeaux (1 finaliste), Caen (2 finalistes), Nancy-Metz (4 finalistes), Nantes (2 finalistes), Orléans-Tours (1 finaliste), Paris (1 finaliste), et Rouen (1 finaliste).

Pour mener à bien ce concours, de nombreux partenaires se sont investis : Les collectivités territoriales avec le Conseil régional Bas Normand (financement de 60 000€ en 2014) et la Mairie de Condé sur Noireau (Accueil du jury et des candidats),

Les industriels : Le partenariat se décline en une assistante technique, une dotation financière sous forme de TA ou d'équipements industriels (matériels électriques, équipements de protection individuelle, outillage...), un accompagnement logistique...

Les partenariats s'appuient sur des interlocuteurs locaux, partenaires au quotidien des équipes pédagogiques de l'académie mais aussi sur l'attachement des professionnels de la filière à accompagner cet événement.

Les partenaires : BOYCOTE entreprise locale de Condé sur Noireau, support des sujets de la session 2014, le groupe SCHNEIDER, Chauvin Arnoux, Eurotherm, Heatconcept, EDF, ERDF, DEC industrie, ERM, INGEREA, KIPLAY, REXEL, FAMECA, TABUR, WURTH.

Les supports techniques, à l'issue du concours, seront répartis dans les établissements publics de l'académie ayant un BAC PRO ELEEC (12 établissements). Les sociétés Schneider et Eurotherm formeront 12 enseignants de l'académie (1 par établissement) sur les matériels utilisés. Les supports pédagogiques créés permettront la formation des élèves bas-normands sur des technologies récentes et complémentaires à celles présentes actuellement sur les plateaux techniques.

Il est à souligner la qualité pédagogique et technique du travail accompli par les enseignants du comité de pédagogique. L'expertise des enseignants d'électrotechnique de Condé sur Noireau sur la réalisation et l'organisation des concours (olympiades des métiers) est un facteur de réussite pour celui-ci.

L'équipe de direction du lycée Tellier s'est engagé avec volontarisme dans cet événement et a permis une organisation remarquable du concours.

En favorisant la disponibilité de leurs enseignants, les chefs d'établissement des lycées La Morandière, Curie et Doucet ont facilité le travail du comité pédagogique.

Les 12 finalistes les ont tout particulièrement remerciés pour l'organisation du concours et l'aide apportée par les enseignants et partenaires mais aussi pour l'ambiance chaleureuse et l'accueil qui leur ont été réservés.